

*Des EHPAD donnent leur avis sur le PDF remplissable sur ordinateur du Cerfa n° 14732*03*

H.doc invite les EHPAD à donner leur avis sur le PDF remplissable sur ordinateur du Cerfa n° 14732*03

Un EHPAD dans Le Loiret (45) [*le département dispose du service en ligne ViaTrajectoire*] :

« Bonjour,

Je vous remercie pour ce dossier qui sera effectivement très pratique pour certaines familles ! Aussi est-il possible de dissocier les 4 dernières pages afin de pouvoir l'envoyer également aux médecins traitants lorsque nous avons besoin de faire une mise à jour du dossier médical (Dossier médical > à 3 mois par exemple) ?

Je suis sûr que les secrétaires de cabinet médical apprécieraient d'avoir ce document à portée de main... »

H.doc pose quelques questions à cet EHPAD public du Loiret :

Votre département bénéficiant de *ViaTrajectoire*, pouvez-vous :

- nous dire si vous recevez encore des demandes d'admission qui ne passent pas par *ViaTrajectoire*, demandes d'admission préférant compléter et vous envoyer le document *Cerfa* ?
- nous dire si des médecins sont réticents à renseigner en ligne le dossier médical en se servant de *ViaTrajectoire* ?
- et si oui, pour quelles raisons selon vous ?

Les réponses de cet EHPAD du Loiret à ces questions :

« Concernant les dossiers je dirai que nous avons 50 % de demandes par *ViaTrajectoire* et 50 % en direct (mails, dépôt à l'accueil, courrier...).

Le souci actuel je pense, ce sont les autorisations !! Lorsqu'un médecin ouvre un dossier *ViaTrajectoire* pour son patient, et qu'un autre médecin souhaite y apporter des informations complémentaires (médecin à l'hôpital par exemple), il arrive qu'il soit bloqué... je ne sais pas si ce problème est résolu.

Un médecin ne peut compléter un dossier « médical » que si la famille ou une assistante sociale crée le dossier administratif sur *ViaTrajectoire*.

Les familles ne prennent pas systématiquement un rdv pour compléter le dossier médical, elles le déposent au secrétariat du médecin et elles sont rappelées quand c'est complété.

Et enfin certains médecins ne sont pas à l'aise avec les nouvelles applications, ils disent que c'est plus rapide la version papier ! »
